

FACULTE INTERNATIONALE DE DROIT COMPARE
Session d'été 2009 – Bucarest

2^e CYCLE DE DROIT COMPARE

1^{ère} semaine : 3 au 7 août 2009

Lundi 3 août 2009

13h	Réunion d'information	
14h-15h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 1	Mme TANASESCU
15h-16h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 2	Mme TANASESCU
16h-17h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 1	Pr. POPESCU
17h-18h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 2	Pr. POPESCU
18h-19h	L'administration centrale en droit comparé, 1	Mme TOFAN

Mardi 4 août 2009

9h-10h	L'administration centrale en droit comparé, 2	Mme TOFAN
10h-11h	L'administration centrale en droit comparé, 3	Mme TOFAN
11h-12h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 3	Pr. POPESCU
14h-15h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 4	Pr. POPESCU
15h-16h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 5	Pr. POPESCU
16h-17h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 3	Mme TANASESCU
17h-18h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 4	Mme TANASESCU

Mercredi 5 août 2009

9h-10h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 6	Pr. POPESCU
10h-11h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 7	Pr. POPESCU
11h-12h	Le droit international comparé des droits de l'homme, 8	Pr. POPESCU
14h-15h	L'administration centrale en droit comparé, 4	Mme TOFAN
15h-16h	L'administration centrale en droit comparé, 5	Mme TOFAN
16h-17h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 5	Mme TANASESCU
17h-18h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 6	Mme TANASESCU

Jeudi 6 août 2009

9h-10h	L'administration centrale en droit comparé, 6	Mme TOFAN
10h-11h	L'administration centrale en droit comparé, 7	Mme TOFAN
11h-12h	L'administration centrale en droit comparé, 8	Mme TOFAN
14h-15h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 7	Mme TANASESCU
15h-16h	L'exception d'inconstitutionnalité en droit comparé, 8	Mme TANASESCU

Vendredi 7 août 2009

EXAMENS

2^{ème} semaine : 10 au 14 août 2009

lundi 10 août 2009

9h-10h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 1	Pr. STRETEANU
10h-11h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 2	Pr. STRETEANU
11h-12h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 1	Pr. BAIAS
14h-15h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 2	Pr. BAIAS
15h-16h	Les contrats en droit comparé, 1	Pr. RANIERI
16h-17h	Les contrats en droit comparé, 2	Pr. RANIERI

Mardi 11 août 2009

9h-10h	Les contrats en droit comparé, 3	Pr. RANIERI
10h-11h	Les contrats en droit comparé, 4	Pr. RANIERI
11h-12h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 3	Pr. STRETEANU
14h-15h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 4	Pr. STRETEANU
15h-16h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 3	Pr. BAIAS
16h-17h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 4	Pr. BAIAS

Mercredi 12 août 2009

9h-10h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 5	Pr. STRETEANU
10h-11h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 6	Pr. STRETEANU
11h-12h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 5	Pr. BAIAS
14h-15h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 6	Pr. BAIAS
15h-16h	Les contrats en droit comparé, 5	Pr. RANIERI
16h-17h	Les contrats en droit comparé, 6	Pr. RANIERI

Jeudi 13 août 2009

9h-10h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 7	Pr. BAIAS
10h-11h	Les régimes matrimoniaux en droit comparé, 8	Pr. BAIAS
11h-12h	Les contrats en droit comparé, 7	Pr. RANIERI
14h-15h	Les contrats en droit comparé, 8	Pr. RANIERI
15h-16h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 7	Pr. STRETEANU
16h-17h	La responsabilité pénale des personnes morales en droit comparé, 8	Pr. STRETEANU

Vendredi 14 août 2009

EXAMENS

3^{ème} semaine : 17 au 21 août 2009

Lundi 17 août 2009

9h-10h	La nature des sociétés de capitaux, 1	Pr. OKOLSKI
10h-11h	La nature des sociétés de capitaux, 2	Pr. OKOLSKI
14h-15h	La prescription de l'action pénale, 1	Mme LELIEUR
15h-16h	La prescription de l'action pénale, 2	Mme LELIEUR

Mardi 18 août 2009

9h-10h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 1	Pr. BIRSAN
10h-11h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 2	Pr. BIRSAN
11h-12h	La prescription de l'action pénale, 3	Mme LELIEUR
14h-15h	La prescription de l'action pénale, 4	Mme LELIEUR
15h-16h	La nature des sociétés de capitaux, 3	Pr. OKOLSKI
16h-17h	La nature des sociétés de capitaux, 4	Pr. OKOLSKI

Mercredi 19 août 2009

9h-10h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 3	Pr. BIRSAN
10h-11h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 4	Pr. BIRSAN
11h-12h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 5	Pr. BIRSAN
14h-15h	La prescription de l'action pénale, 5	Mme LELIEUR
15h-16h	La prescription de l'action pénale, 6	Mme LELIEUR
16h-17h	La nature des sociétés de capitaux, 5	Pr. OKOLSKI

Jeudi 20 août 2009

9h-10h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 6	Pr. BIRSAN
10h-11h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 7	Pr. BIRSAN
11h-12h	Les droits réels en droit comparé à travers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, 8	Pr. BIRSAN
14h-15h	La nature des sociétés de capitaux, 6	Pr. OKOLSKI
15h-16h	La prescription de l'action pénale, 7	Mme LELIEUR
16h-17h	La prescription de l'action pénale, 8	Mme LELIEUR

Vendredi 21 août 2009

EXAMENS